

# POUR OU CONTRE LES VACCINS?

**Le mouvement antivaccination gagne du terrain. A tel point que les autorités relient son succès à la hausse récente des cas de coqueluche et d'hépatite A.**

**C**oralie est plutôt "nature". Elle mange équilibré et bio. Elle se soigne à l'homéopathie et aux remèdes de grand-mère, n'a recours aux médicaments classiques qu'en cas d'extrême nécessité. À la naissance de son fils Max, elle a refusé la péridurale. Elle a allaité son bébé plus d'un an, attendu le plus longtemps possible avant d'introduire des panades. Et lorsque le pédiatre lui a parlé de vaccination, Coralie a laissé parler sa conscience: *"Comment peut-on injecter ces produits chimiques à des enfants sans savoir si c'est vraiment nécessaire ni quels en sont précisément les effets? La plupart des médecins me mettent la pression et essaient de me culpabiliser. Mais je tiens bon"*.

Coralie n'est pas la seule. Le mouvement antivaccin gagne du terrain un peu partout dans le monde. En Belgique, la majorité des parents continuent à faire vacciner leurs bambins, mais ils sont de plus en plus nombreux à afficher leur méfiance. Et les conséquences commencent à se faire sentir: en 2014, la Wallonie a enregistré 7,5 fois plus de cas de coqueluche qu'en 2012 (823 cas contre 110). Véhiculée par une bactérie, la coqueluche provoque d'importantes quintes de toux et des vomissements. De son côté, l'hépatite A a également connu une hausse l'année dernière avec 128 cas, soit plus du double qu'en 2013 (57 cas). C'est ce qui ressort des derniers chiffres de la Cellule de surveillance des maladies infectieuses de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## CARNETS DE VACCINATION FALSIFIÉS

Pour fréquenter un milieu d'accueil agréé par l'ONE, les enfants de moins de trois ans doivent subir pas moins de sept vaccinations (voir encadré). Quelques rares enfants passent toutefois entre les mailles du filet. Yves Rasir, éditeur de la revue *Néosanté*, ne s'en cache pas: *"Mes trois filles de 22, 20 et 13 ans n'ont pas été vaccinées et elles sont en excellente santé. Elles ont fait leurs maladies infantiles, elles ont eu des gripes et des otites, comme tout le monde"*. Aujourd'hui, l'homme

persiste et signe, sans remords d'avoir même contourné la loi: *"À l'époque, nous avons eu la chance d'avoir un pédiatre très compréhensif qui a fait des faux en écriture pour que nos carnets de vaccination soient en ordre. Peu oseraient encore aujourd'hui. Certains médecins rédigent toutefois des prescriptions de contre-indication pour éviter à l'enfant d'être vacciné"*.

Laurence a elle aussi choisi d'épargner à sa fille quelques piqûres lorsqu'elle était bébé. Elle l'a un peu regretté par la suite. *"Je ne l'ai pas fait vacciner contre la rougeole, la rubéole, le tétanos et le papillomavirus, commente cette Bruxelloise. À l'âge de 12 ans, elle a eu la rougeole et elle a dégusté pendant 15 jours. Elle a perdu 4 kg. J'avoue que j'ai bien flippé... J'avais un ami qui travaillait dans le secteur pharmaceutique et qui était pourtant antivaccin. Son fils a eu la rougeole en même temps que ma fille et les complications pour lui auraient pu être plus graves encore."*

À l'ONE on rappelle que les vaccinations obligatoires dans les crèches répondent à des prescrits de santé publique. *"Il ne s'agit pas d'un simple règlement d'ordre intérieur, souligne Ingrid Morales, médecin adjoint à la direction médicale de l'ONE. Ces vaccins sont recommandés par le Conseil supérieur de la santé et se justifient amplement si l'on veut tenir compte de la nécessité d'assurer une protection médicale préventive aux enfants accueillis en collectivité. Cette obligation est considérée comme un devoir de protection envers les plus petits qui ne sont pas encore en âge d'être vaccinés. Il ne peut y être dérogé que sur décision médicale valable et motivée."*

Car les conséquences de certaines maladies, comme la coqueluche, peuvent être dramatiques chez les nourrissons. Ce pédiatre bruxellois peut en témoigner: *"J'ai reçu récemment deux bébés, de 2 et 4 mois, atteints par cette maladie, explique-t-il. Le premier s'est déchiré le larynx lors de quintes de toux, le deuxième a subi des dégâts au cerveau. Il en portera les séquelles neurologiques toute sa vie"*.

## LE VIRUS DE LA MÉFIANCE

Pourquoi les "anti" préfèrent-ils prendre le risque de ne

pas faire vacciner leur enfant? La plupart estiment qu'en rendant tous ces vaccins obligatoires, les pouvoirs publics ont cédé à la pression des lobbies pharmaceutiques. Ils dénoncent également la présence d'aluminium qui, associé à l'antigène, permet de renforcer la réaction immunitaire. À fortes doses, ce produit serait toxique pour le système nerveux. Certains avancent encore qu'avec le temps, les vaccins sont de moins en moins efficaces, surtout si l'on omet d'effectuer les rappels. D'autres déclarent encore que les épidémies ne touchent surtout que les zones où les populations sont déjà particulièrement fragilisées. *"Aucune étude scientifique n'a en outre jamais comparé l'état général des personnes vaccinées et non vaccinées, déclare encore Yves Rasir. Ça n'a jamais été fait."*

Cette méfiance liée aux vaccins trouve son origine à la fin des années 1990, avec une controverse sur un éventuel lien, jamais prouvé, entre le vaccin contre l'hépatite B et la sclérose en plaques. À la même époque, une étude dirigée par le chercheur britannique Andrew Wakefield fait le rapprochement entre le vaccin rougeole-rubéole-oreillons et des cas d'autisme. On apprend plus tard que ce médecin, qui touchait de l'argent de l'industrie pharmaceutique, avait délibérément falsifié ses données. Le temps que le scandale soit levé, l'information a circulé. Et le démenti n'est pas parvenu aux oreilles de tous... À cela s'ajoute encore le fiasco autour de la menace de grippe H1N1 censée envahir nos → contrées, transportée d'Asie par les oiseaux migrateurs. Les milliers de doses achetées en urgence par différents États occidentaux, dont la Belgique, n'ont pratiquement pas servi... Et la suspicion est encore montée d'un cran suite à la diffusion, en 2008, du documentaire canadien *Silence, on vaccine*. Le film démarre sur un groupe d'enfants qui se baignent dans une piscine municipale, la plupart d'entre eux auraient développé des maladies neurologiques dont l'autisme peu de temps après avoir été vaccinés.

## JOUER SUR L'ÉMOTION

Sauf que ce film est largement critiqué pour son manque de véracité scientifique. *"Ce documentaire n'exploite que des tragédies familiales, jouant sur les émotions pour faire accepter, sans aucune démonstration, le lien de causalité direct en le vaccin et les troubles neurolo-*

*giques", déclarent les 13 pédiatres canadiens signataires d'un texte qui fustige le film. "L'autisme est généralement diagnostiqué entre 18 et 30 mois. Puisque les enfants reçoivent le vaccin RRO à 12 et 18 mois, certains y voient un lien. Mais cela a été démenti pas plusieurs comités d'experts. Semer la peur peut avoir des conséquences extrêmement graves: la Grande-Bretagne a connu une épidémie de rougeole suite à un mouvement antivaccinal, de nombreux enfants ont été hospitalisés et certains sont morts. La Suède et le Japon ont connu une expérience similaire avec la coqueluche. Dans l'ancienne Union soviétique, la baisse de la couverture vaccinale contre la diphtérie a entraîné 160.000 cas et 4.000 décès entre 1990 et 2001. L'histoire ancienne et l'actualité récente montrent clairement que les vaccins demeurent le meilleur moyen de prévention pour combattre les maladies infectieuses."*

Le professeur Philippe Lepage, pédiatre spécialisé en infectiologie à l'Hôpital universitaire des enfants Reine Fabiola, confirme cet avis. *"La rougeole et la varicelle sont bien plus graves à l'âge adulte. Lorsqu'une femme enceinte est atteinte par la rubéole, son bébé peut souffrir de problèmes cérébraux, de cécité ou de surdité. Le tétanos est un microbe présent dans la terre, il existera toujours. Tout le monde peut s'interroger, mais un système sans vaccination ne serait pas tenable."* Malheureusement, les vaccins ne sont pas toujours infaillibles. Les "anti" sont loin d'être les seuls responsables de la recrudescence de la coqueluche: à l'ONE, on confirme qu'au fil du temps, les antigènes luttant contre la bactérie sont devenus moins efficaces.

Le journaliste Pierre Barthélémy, ancien rédacteur en chef du mensuel *Science et Vie*, résume bien ce climat de suspicion: *"Nous sommes passés d'une image sans doute caricaturale où le progrès scientifique et technique allait apporter joie et prospérité à tous, où la figure du chercheur était respectée car auréolée d'objectivité, à une image où le savant joue les apprentis sorciers au service secret de firmes industrielles puissantes qui le paient pour promouvoir les vaccins, les téléphones portables aux ondes mortifères, le wifi et les OGM. Tous ces produits de la science ne sont pas forcément inoffensifs. Mais pour évaluer leurs vrais risques, il faut s'informer sans sombrer dans la paranoïa."*

✘ Anne-Cécile Huwart

## Un vaccin obligatoire, d'autres incontournables

Le vaccin contre la poliomyélite est le seul vaccin légalement obligatoire en Belgique. L'amélioration des conditions d'hygiène couplée à des campagnes de vaccination massive ont permis d'éradiquer cette maladie

des pays occidentaux. Toutefois, si un enfant fréquente une collectivité regroupant d'autres bambins de moins de trois ans, il doit aussi se faire vacciner contre la diphtérie, la coqueluche, la méningite, la rougeole, la rubéole et les oreillons. Les vaccins contre le pneumocoque, la méningite à méningocoques C et l'hépatite B sont fortement recommandés mais non obligatoires.

➔ [WWW.ONE.BE](http://WWW.ONE.BE)